



Huissier xxxxxx pour xxxxxx

Par **Jocelyne83**, le **20/05/2016 à 18:38**

Bonjour
rnJ'espère que pourrez m aider je m explique .rnEn 1992 mon mari à fait un crédit pour l achat de matériels video et jeux pour vente , (étant marier de 1980 à 2006). Au bout d un an environ depot de bilan et pensant que mon ex mari avait régler ce crédit . rnJ'ai un titre exécutoire de Aout 1993 mais je n es jamais reçu une signification de l ordonnance du tribunal . rnDébut 2008 mon ex mari reçoit une lettre d un huissier demandant de régler la somme de 7592 €? Mon ex a envoyé 2 courriers en date des 15 Mai et 23 Juin 2008 demandant à la société xxxxxx et la société xxxxxx d'apporter la preuve de la signification de l'ordonnance du tribunal ce que ces sociétés n'ont jamais produit .rnEn 2009 une autre lettre est arriver pour le même règlement ,et depuis 2009 plus de lettres mais j ai reçu 2 lettres en date de mars 2016 et Avril 2016 pour le même règlement venant du huissier xxxxxx. Aucune lettre n'était en RAR
rnPS : Mon ex mari est décédé le 7/7/2015 .rnConclusion : rnJe ne sais pas quoi faire et ne pourrai jamais payer cette somme , je suis seule , 61 ans , j ai un crédit pour régler mes réparations de voiture qui est mon outil de travail . je n es que 900€ de salaire . rnDois je quand même payer cette somme et comment ou me saisir ???? Dois je faire un dossier de surendettement ?? rnMerci de votre réponse et bonne journée rnrnJocelyne